



**Note d'information n°112**

**Alignement fonds propres pour demandeur de crédit**

**( NOUR1 )**

Afin de continuer à avancer sur le projet Nour1, et pour garantir l'intérêt commun, le Bureau exécutif en concertation avec le comité de recouvrement a pris la décision d'augmenter la barre d'alignement par fonds propres des adhérents demandeurs de crédit à **70%**. Le montant à verser par adhérent sera communiqué par email individuellement.

Nous comptons sur la collaboration et le support habituel des adhérents demandeurs de crédit.

La date limite d'alignement est fixée pour le **15 Février 2019**.

Bureau exécutif ASTOS